



# ville de vitry sur seine

**DIRECTION DES AFFAIRES REGLEMENTAIRES  
SERVICE DES TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL**

adresse :

Monsieur le Maire  
Hôtel de ville  
94407 Vitry-sur-Seine cedex

Vitry-sur-Seine, le 7 FEV. 2012

Mesdames, Messieurs les Conseillers Municipaux,

téléphone : 01.46.82.80.00  
télécopie : 01.57.67.08.31  
pour joindre directement votre  
correspondant  
téléphone : 01.46.82.81.98  
télécopie : 01.57.67.08.18  
références à rappeler dans tous  
les cas :  
210 -additif 1 - BD

**OBJET : Ordre du jour du Conseil municipal  
du 15 février 2012**

Vous trouverez ci-joint la note de synthèse relative à la **question n° 1** de l'ordre du jour.

Par ailleurs, une modification de forme est intervenue à l'ordre du jour, la **question n°23** devenant :

<b>23A</b>	<b><u>Construction du nouveau centre aquatique du 8 mai 1945</u> :</b> - Election des représentants du conseil municipal au jury du marché de conception-réalisation	Architecture Culture/Sports/Jeunesse
<b>23B</b>	- Fixation du montant d'une indemnité pour les personnalités du jury	Architecture Culture/Sports/Jeunesse Adm. gale / Pers. / Fin

Enfin, je vous informe de l'inscription à l'ordre du jour d'un vœu présenté par le groupe  
des élus communistes et républicains et citoyens :

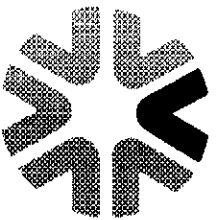
<b>44</b>	Vœu contre les menaces relatives à la carte scolaire sur Vitry	Ens./Enf./Form. Prof
-----------	--	----------------------

Vous souhaitant bonne réception de la présente, veuillez agréer, Mesdames et Messieurs  
les conseillers municipaux, l'expression de ma considération distinguée.



LE MAIRE

ALAIN AUBOUBERT



# ville de vitry sur seine

DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS

ANNÉE 2012

1<sup>ère</sup> SÉANCE

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2012

Question n°1

NOTE EXPLICATIVE DE SYNTHÈSE

**OBJET : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR L'ANNEE 2012**

En application de l'article L 2312.1 du Code général des collectivités territoriales, un débat sur les orientations générales du budget doit se tenir dans un délai de deux mois précédant son examen.

N'ayant pas connaissance de la réalité du produit de la fiscalité, élément essentiel des ressources communales, le projet de budget pour 2012 demeure bâti à ce jour, à partir des hypothèses et des orientations suivantes :

Au chapitre des recettes de fonctionnement,

- concernant la fiscalité, l'hypothèse retenue est une évolution du produit de la taxe d'habitation, des taxes foncières et de la cotisation foncière des entreprises liée à la seule augmentation des bases et **sans augmentation des taux** et une augmentation de 5% du taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en relation avec le financement de la création d'un terminal et de réseaux de collecte pneumatique ;
- une diminution de fait de la dotation globale de fonctionnement et des compensations, l'évolution de la population de notre ville n'étant pas prise en compte ;
- en ce qui concerne les autres dotations, la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale, est reconduite au même montant qu'en 2011, soit 3 077 494 euros, et une diminution du Fonds de Solidarité des communes de la Région Ile-de-France de 610 000 euros en lien avec la révision, dans la loi de finances 2012, des critères d'attribution ;
- les **tarifs de la restauration et des classes d'environnement sont prévus sans augmentation**, les produits des participations des usagers pouvant connaître des évolutions liées à celles des fréquentations ;
- l'excédent budgétaire prévisionnel, sur la base des informations en notre possession à ce jour, pourrait être maintenu à 3 000 000 d'euros ;

- bien évidemment, le projet de budget devra intégrer d'autres recettes de subventions et participations, de produits des services concédés, et autres taxes et recettes diverses.

Au chapitre des dépenses de fonctionnement,

- le remboursement de la dette (capital et intérêts) diminue de 1 100 000 euros ;
- les crédits de personnel évalués à 85 647 225 euros devraient évoluer d'environ 3.42%, en intégrant en année pleine les créations de postes intervenues en 2011 et celles, échelonnées, prévues en 2012, notamment pour la crèche Elsa Triolet ;
- les frais divers de gestion connaîtraient un accroissement de 1.47%, augmentation qui intègre la réponse au développement de nouveaux besoins pour l'entretien du patrimoine notamment scolaire, en matière de propreté urbaine, etc., ce qui témoigne, entre autres, d'une gestion rigoureuse dans un contexte de sensibles augmentations des coûts de l'énergie, des loyers, des assurances ;
- le soutien à la vie associative locale sera poursuivi avec des dotations individuelles généralement en accroissement de 2%.

En matière d'investissement, 2012 devrait connaître un programme ambitieux de réalisations sur la base d'un autofinancement fixé à 7 500 000 d'euros et d'un programme d'emprunts reconduit à hauteur de 17 500 000 d'euros.

Les subventions d'équipement et dépenses d'aménagement avec un total de plus de 13 millions, augmenteraient de plus de 500 000 euros et seraient ainsi maintenues à un haut niveau.

Les dotations d'équipement sont proposées en accroissement de 2%. Elles permettent le financement des principales opérations suivantes :

- Travaux de reconstruction de l'école élémentaire Montesquieu (financement pluriannuel, dernière tranche),
- Installation de locaux provisoires maternelle Eva Salmon,
- Traitement des façades de l'extension de l'école élémentaire Marcel Cachin,
- Travaux de construction de la crèche Balzac (financement pluriannuel, dernière tranche),
- Etudes pour la construction du nouveau centre aquatique,
- Aménagement du square Balzac (financement pluriannuel, dernière tranche)
- Aménagement du mail RD 5 (financement pluriannuel 1<sup>ère</sup> tranche),
- Création du Square Barbusse (financement pluriannuel dernière tranche),
- Reconstruction de la rue des Prés, de la rue de la Concorde,
- Poursuite du programme de circulations douces, bandes cyclables et zone 30,
- Création d'une voie nouvelle, îlot Fraternité,
- Assainissement eaux pluviales secteur ZAC RD 7 Moulin Vert - Plateau,

- Création d'un terminal de collecte pneumatique (financement pluriannuel 3<sup>ème</sup> tranche),
- Renouvellement d'un car municipal de 40 places,
- Dotation de mobilier pour la crèche Elisa Triolet,

tout en conservant un bon niveau de crédits destinés au maintien du patrimoine communal.

Les documents joints présentant les données chiffrées de la présente note sont à considérer en année pleine 2012 et ne préjugent pas de la répartition qui sera opérée du fait du report au budget supplémentaire de l'inscription de l'excédent 2011.

Ils font apparaître une situation déséquilibrée de 1,1 million en fonctionnement, qui résulte pour l'essentiel, au-delà de la réduction du Fonds de Solidarité des Communes de la Région Ile-de-France, du prélèvement qui sera opéré sur nos ressources pour alimenter le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC). Ce Fonds a été créé dans la loi de finances 2012 de l'Etat. Il est fixé à 150 millions en 2012 et devrait atteindre 1 milliard en 2016. Notre commune, dont la population ne peut être considérée comme favorisée, est contributive à ce fonds à hauteur estimée de 746 000 euros en 2012 et l'année prochaine ce serait plus de 1,5 million qui nous serait prélevés.

Pour parvenir à l'équilibre du budget, plusieurs pistes restent envisageables :

- premièrement, une augmentation des taux de la fiscalité de 1,5%, susceptible de générer un accroissement de nos ressources de 900 000 euros ;
- deuxièmement, une diminution de 1 million de l'autofinancement avec :
  - o soit, un nouveau réexamen des dotations d'investissement, en réduction, pour rétablir l'équilibre de la section,
  - o soit, un accroissement du recours à l'emprunt de 1 million, portant le programme annuel à 18,5 millions,
- troisièmement, une combinaison de ces diverses hypothèses.

A ce stade, il n'est pas indispensable de rendre les derniers arbitrages qui devront être arrêtés en mars prochain, étant entendu que le recours à l'augmentation des taux de la fiscalité, dans la situation vécue aujourd'hui par les habitants de notre ville, n'est pas souhaitable.

Il est proposé au Conseil Municipal de prendre acte des propositions d'orientations budgétaires pour l'exercice 2012 présentées par le Maire.

<b>FONCTIONNEMENT RECETTES</b>		
	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b><u>Fiscalité Directe et TOM</u></b>	88 183 429	90 197 887 2,28%
<b><u>Compensations fiscales et DGF</u></b>	35 499 165	35 575 524 0,22%
<b><u>Autres dotations (FSRIF-DSU-DSI)</u></b>	5 288 471	4 915 543 -7,05%
<b><u>s/s total fiscalité et dotations</u></b>	128 971 065	130 688 954 1,33%
<b><u>Autres produits fiscaux</u></b>	2 704 000	3 072 800
<b><u>Subventions et participations</u></b>	7 253 968	7 520 366
<b><u>Participation des usagers</u></b>	10 932 100	11 122 925
<b><u>Produits des services concédés</u></b>	693 000	698 500
<b><u>Recettes diverses</u></b>	10 547 615	10 763 602
<b><u>s/s total recettes de l'exercice</u></b>	161 101 748	163 867 147 1,72%
<b><u>Excédent des années antérieures</u></b>	3 000 000	3 000 000
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>164 101 748</b>	<b>166 867 147</b> 1,69%

<b>FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>		
	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b><u>Interêts de la dette</u></b>	4 500 000	4 400 000
<b><u>Prélèvement FPIC</u></b>		746 000
<b><u>Personnel</u></b>	82 813 799	85 647 225 3,42%
<b><u>Frais de gestion</u></b>	44 248 473	44 897 134 1,47%
<b><u>Contingents - Participations</u></b>	4 237 670	4 068 560
<b><u>Subventions</u></b>	11 051 806	11 242 773
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>146 851 748</b>	<b>151 001 692</b> 2,83%
<b><u>virement investissement</u></b>		
<b><u>capital dette</u></b>	10 500 000	9 500 000
<b><u>amortissements+virement net</u></b>	6 750 000	7 500 000
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>164 101 748</b>	<b>168 001 692</b> 2,38%

<b>INVESTISSEMENTS RECETTES</b>		
	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b><u>Virement du fonctionnement</u></b>		
capital dette	10 500 000	9 500 000
amortissements+virement net	6 750 000	7 500 000
<b><u>Subventions</u></b>	9 274 097	6 803 175
<b><u>Autres participations : FCTVA</u></b>	3 800 000	4 700 000
<b><u>Divers</u></b>		
Taxes locales et amendes de police	850 009	1 150 000
remboursement d'avances	140 000	3 240 000
cessions de terrains et autres	6 458 926	2 996 000
<b><u>Programme annuel d'emprunts</u></b>	17 500 000	17 500 000
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>55 273 032</b>	<b>53 389 175</b>

<b><u>TOTAL RECETTES VILLE</u></b>	<b>202 124 780</b>	<b>203 256 322</b> 0,56%
------------------------------------	--------------------	-----------------------------

<b>INVESTISSEMENTS DEPENSES</b>		
	<b>2011</b>	<b>2012</b>
<b><u>Remboursement du capital de la dette</u></b>	10 500 000	9 500 000
<b><u>SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT</u></b>	5 474 532	3 881 946
<b><u>DEPENSES D'EQUIPEMENT</u></b>	39 298 500	40 327 716
<b><u>AMENAGEMENT</u></b>	7 068 400	9 223 150
<b><u>ARCHITECTURE</u></b>	16 959 300	14 105 200
<b><u>ESPACES VERTS</u></b>	2 415 500	2 472 500
<b><u>VOIRIE - ENVIRONNEMENT</u></b>	9 766 800	11 308 000
<b><u>ACHATS PATRIMOINE</u></b>	3 088 500	3 218 866
<b><u>TOTAL</u></b>	<b>55 273 032</b>	<b>53 709 662</b>

<b><u>TOTAL DEPENSES VILLE</u></b>	<b>202 124 780</b>	<b>204 711 354</b> 1,28%
------------------------------------	--------------------	-----------------------------

## QUESTION N°44

### Carte scolaire : de nouvelles menaces pour l'école à Vitry

A l'heure présente, les informations connues concernant la carte scolaire 2012-2013, appellent une vive protestation de notre Conseil Municipal et un soutien à la communauté éducative.

L'inspection Académique prévoit en effet la fermeture de 9 classes dans notre ville :

- essentiellement en maternelle alors que le nombre d'enfants de moins de 3 ans scolarisés n'a jamais été aussi faible contrairement au code de l'éducation,
- en ZEP, dans des secteurs où tous les moyens d'aide aux élèves en difficulté ont déjà été supprimés (Petite-Saussaie, Paul-Eliuard, Anatole-France, Blaise-Pascal, Jules-Verne).

Ces mesures ne correspondent pas à la réalité des besoins. 3 ouvertures de classes sont conditionnelles à Cachin maternelle, Montesquieu et Wallon en élémentaire.

D'autres menaces de suppressions sont tout autant inacceptables sur les moyens supplémentaires accordés en ZEP, sur les postes d'adaptation et sur les CLAD :

- 1 classe d'adaptation CLAD supprimée à Cotton (sur 3),
- 2 postes d'adaptation RASED supprimés à Diderot et Jules-Verne (sur 6),
- de moyens supplémentaires ZEP (soutien en lecture) à Anatole-France et Victor-Hugo.

A cela s'ajoutent les difficultés de remplacement d'enseignants qui se multiplient : pratiquement aucun en maternelle et de moins en moins en élémentaire y compris pour des absences prévues de longue date (congés annualisés, congés de maternité remplacés aujourd'hui au jour le jour par des ZIL).

Par ailleurs, dans le secondaire, les annonces relatives aux dotations horaires globales (DAG) font apparaître une situation dramatique (lycée J. Macé se retrouvant avec 154 heures en moins). Enfin, l'insuffisance du nombre de personnel de vie scolaire et la précarité de leur statut sont inacceptables au regard des besoins sur notre Ville.

Cette situation est intolérable. Elle s'inscrit dans le sens de la volonté du gouvernement de détruire les services publics, de réduire le nombre d'enseignants (14 000 postes annoncés pour 2012).

Ces décisions seraient lourdes de conséquence pour la qualité de l'école et ses moyens dans notre commune.

**Ainsi, considérant :**

- que notre pays est le pays de l'Union européenne où le nombre d'adultes, ayant des fonctions éducatives, présents dans les établissements scolaires est le plus bas,

- que Vitry est une ville en pleine mutation où le nombre des habitants a augmenté de 6000 en 10 ans et qu'elle est engagée dans de grands projets urbains et de construction de logements,
- que d'année en année la dégradation du système éducatif est mis à mal,

**Le Conseil Municipal :**

- s'oppose fermement à toutes mesures de réduction des moyens accordés aux élèves de Vitry,
- demande à l'Inspection Académique, au Ministre de l'éducation, au nom de l'intérêt des enfants et de la qualité de l'enseignement qui leur est dû, de renoncer à ces mesures qui aggravent la situation du système éducatif et à tenir compte des réalités de la ville,
- apporte tout son soutien aux enseignants et des parents d'élèves qui se poursuivent ou s'engagent en ce sens,
- demande à la population de Vitry d'en être solidaire et de s'y associer.





